



Communication sur le progrès 2021



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the United Nations Global Compact.

We welcome feedback on its contents.

Message de la Direction Générale

HARWELL MANAGEMENT s'est engagé depuis sa création en 2009 dans une politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Cette responsabilité fait non seulement partie intégrante de la culture de l'entreprise, mais elle a accompagné graduellement notre développement depuis le premier jour.

Plus récemment, nous avons mis l'accent sur la mise en place d'initiatives sociétales, de partenariats avec la société civile, de programmes de promotion de la diversité et d'actions contre la discrimination.

Cette année encore, nous avons l'honneur de vous confirmer que Harwell Management soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de continuer à faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Depuis son adhésion au Pacte Mondial, en octobre 2011, Harwell Management a honoré ses engagements et mis en place plusieurs initiatives afin de renforcer sa position dans les 4 domaines d'application (droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption).

Agir avec professionnalisme et exemplarité, c'est prendre la mesure des enjeux de notre environnement et de ses acteurs, et déterminer les politiques et actions à mettre en œuvre pour y répondre de façon durable et responsable. Nous sommes honorés de vous inviter à découvrir l'ensemble des actions de notre démarche qui, soyez en assuré, s'inscrit dans une approche d'amélioration continue. Certes, nous sommes conscients que notre démarche reste encore perfectible mais elle se donne les moyens de progresser chaque année.



Franck Benzoni
Directeur Général



Christophe Da Cunha
Directeur Général

Les 10 principes du GLOBAL COMPACT

Droits de l'homme

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
2. Ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

Droit du travail

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Protection de l'environnement

7. Appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Lutte contre la corruption

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD ou Agenda 2030)



Notre engagement

Notre engagement auprès du global compact s'appuie sur les axes de notre démarche RSE. Celle-ci s'articule autour de quatre axes d'engagement : quatre axes pour garantir d'agir avec professionnalisme et exemplarité, quatre axes pour développer nos performances à la fois économiques, sociales et sociétales.

Au travers de ces quatre axes, nous cherchons à répondre aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD ou Agenda 2030) qui ont été adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, à la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ils constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en oeuvre de partenariats multi-acteurs. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.

Axe 1 : Être un acteur de conseil exemplaire

Agir sur notre métier, envers nos clients et notre profession



Axe 2 : Être un employeur exemplaire

Agir sur notre capital humain, envers nos collaborateurs



Axe 3 : Être une entreprise éthique et responsable

Agir sur la Gouvernance, notre fonctionnement et ses règles éthiques



Axe 4 : S'engager pour la société

Agir sur le Sociétal et l'impact de nos activités sur l'environnement et la société



Axe 1 : Être un acteur de conseil exemplaire



Progrès 2021

- 1 Mise en place du Code des valeurs et d'Éthique
- 2 Adhésion au Club des Pilotes de Processus



Progrès 2019 -2020

- 1 Augmentation du score Ecovadis pour atteindre 69/100 (Gold)
- 2 Publication d'un code éthique et signature de celui-ci par l'ensemble des collaborateurs, formation annuelle Éthique et confidentialité des données
- 3 Mise en place d'un programme de formation processé (PIF) : comprenant un parcours de formation individuel et annuel pour chaque collaborateur, un catalogue de plus de 5 formations internes et externes à disposition, une plateforme de e-learning digitale pour les formations internes



Actions déjà en cours et détaillées dans le RSE

Développer continuellement notre expertise

- Maintenir un haut niveau d'expertise
- Développement constant et structuration du programme KM
- Formations internes et formations certifiante
- Veille réglementaire structurée

Garantir la satisfaction de nos clients (être un fournisseur responsable)

- Diffusion de nos savoirs via des newsletter et veille réglementaire
- Développer des relations durables
- Suivre la satisfaction client
- Être un acteur éthique et exemplaire : Agir en faveur de l'éthique et la déontologie
- Être un fournisseur responsable – certification Ecovadis Gold
- Répondre aux enjeux RSE de nos clients

Participer à l'évolution de notre profession

- Conduire des projets de Recherche et d'Innovation
- Participer aux colloques et salons professionnels/métiers
- Proposer des publications métiers et d'expertise
- Rencontres thématiques / Petits Déjeuners clients
- Participation à des études sectorielles
- Accompagner nos clients dans leur transformation



Axe 2 : Etre un employeur exemplaire



Progrès 2021

- 1 Programme KM (R&D) impliquant l'ensemble des collaborateurs –certifier ISO 30 401
- 2 Augmentation de l'index d'égalité H/F à 92 points
- 3 Mise en place de la Charte sur le Télétravail – Circonstances exceptionnelles
- 4 Mise en place de l'Allocation forfaitaire Télétravail (20€ nets par mois, sans critère d'octroi)
- 5 Mise en place de l'Engagement Unilatéral sur la mise en place de RTT
- 6 Mise en place des Conventions Individuelles de Forfait au travail
- 7 Travaux dans les locaux du Siège de la Société



Progrès 2019 - 2020

- 1 Mise en place d'élections professionnelles et d'un CSE
- 2 Action anti-discrimination intensifiée
- 3 Rédaction et déploiement d'une politique RH
- 4 Mise en place d'un programme de formation (détail dans l'Axe I)
- 5 Programme « Conciliation vie professionnelle / vie familiale » : temps partiels choisis, accompagnement de garde d'enfant en cas de formation en dehors du temps de travail, bien-être en entreprise

Actions déjà en cours et détaillées dans le RSE

Donner des perspectives professionnelles

- Favoriser l'emploi des jeunes et des seniors
- Proposer des missions à forte valeur ajoutée
- Proposer des parcours et évolutions de carrière
- Structuration du suivi de carrière (bilan annuels)

Garantir de bonnes conditions de travail

- Préférer la stabilité en pérennisant des emplois durables
- Développement du pôle RH – process de recrutement et d'intégration
- Accès à la presse financière accessible à tous les collaborateurs
- Renforcement du modèle d'organisation
- Management responsabilisant et valorisant les collaborateurs
- Préserver la santé et la sécurité
- Rémunération et part variable définis par des objectifs et des performances clairs et annualisés

Construire un environnement de travail stimulant

- Programme KM
- Usage d'outils collaboratifs : Sharepoint innovant, Klaxoon, Teams
- Newsletters interne/externe, Communication interne (SMS/missions)
- Organisation annuelle de séminaire, d'une soirée annuelle et de cocktails trimestriels pour l'ensemble des collaborateurs

Axe 3 : Être une entreprise éthique et responsable



Progrès 2021

- 1 Mise en place du Code des valeurs et d’Éthique
- 2 Mise en place de la Politique de Sécurité des données et du Système d’Information du cabinet Harwell Management
- 3 Sensibilisation, test & formation contre le Phishing
- 4 Dotation de matériel informatique performant : Investissement dans l’évolution du SI de la Société pour répondre particulièrement aux nouveaux enjeux du télétravail et de sécurité.
- 5 Les Plan de Continuité d’Activité (PCA) et un Plan de Reprise d’Activité (PRA) des outils informatiques ont été renforcés dernièrement (du fait d’un nombre important de connexions à distance) pour assurer la bonne continuité de service.

Progrès 2019 -2020

- 1 Publication d’un code éthique et signature de celui-ci par l’ensemble des collaborateurs, formation annuelle Éthique et confidentialité des données
- 2 Mise en place d’un processus à trois niveaux pour assurer la sécurité et la confidentialité des données
- 3 Mise en place d’élections professionnelles et d’un CSE
- 4 Action anti-discrimination intensifiée
- 5 Mise en place d’un PCA pour faire face à la crise COVID19

Actions déjà en cours et détaillées dans le RSE

Promouvoir les grands principes universels

- Réengagement auprès du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact)
- Développement d’une démarche RSE structurée (MOST).
- Favoriser la mixité
- Proposer des emplois durables
- Lutte contre la discrimination

Avoir une gouvernance responsable

- Mettre en place une organisation offrant de l’autonomie et des responsabilités aux équipes
- Garantir l’implication de la Direction et l’autonomie financière, véritable gage d’un « conseil indépendant » et d’un projet de développement pérenne

Agir avec déontologie

- Assurer la confidentialité des informations, Préserver la sécurité des données
- Lutte contre la corruption

Axe 4 : S'engager pour la société



Progrès 2021

- 1 Versement de la Taxe d'apprentissage à un Epide (Lutte contre le décrochage scolaire)
- 2 Travail avec l'association « Cravate solidaire » pour actions en 2022
- 3 Consommables responsables = choix systématique du recyclable (cartons, bois) au lieu du plastique
- 4 Attestation DEEE – recyclage du matériel informatique
- 5 Remplacement des ampoules par des LED basse consommation



Progrès 2019 -2020

- 1 Publication d'un Politique de développement durable et d'un plan d'action biennal
- 2 Énergie verte : 25% du parc automobile est devenu électrique
- 3 Première prise de contact avec le réseau Gesat pour étudier l'opportunité de partenariat avec le secteur adapté



Actions déjà en cours et détaillées dans le RSE

Limiter notre impact écologique

- Création d'un poste RSE
- Mise en place d'une PDD
- Achats durables
- Consommation raisonnable
- Recyclage et lutte contre le gaspillage



Développer notre utilité sociale

- Redistribution des richesses avec la mise en place d'une participation équitable
- Création d'emploi
- Engagement avec le secteur adapté





Harwell Management

www.harwell-management.com

Bureau de Paris
40 rue La Pérouse - 75116 Paris

Bureau de Londres
125 Old Broad Street London EC2N 1AR, United Kingdom

Bureau de Bruxelles
367 avenue Louise - 1050 Bruxelles

Bureau de Genève
Quai de l'Île 13 – 1204 Genève, Suisse

Bureau de Monaco – Région Sud
11 boulevard Pape Jean XXIII – 06300 Nice

Contact : communication@harwell-management.com